



Les Chantiers de Saint-Nazaire reprennent leur nom historique de « Chantiers de l'Atlantique »

L'annonce avait été faite par le ministre de l'économie et des finances Bruno Le Maire lors de sa venue sur le site le 14 juin 2018 et a été confirmée hier à l'issue de l'Assemblée Générale de l'entreprise. Celle-ci est désormais détenue à 84,3 % par l'Etat français, 11,7% par Naval Group, 1,6% par les entreprises locales (COFIPME) et dans les prochaines semaines par les salariés à hauteur de 2,4%. Conformément à l'accord franco-italien de septembre 2017, le groupe italien Fincantieri entrera au capital dès que les autorisations nécessaires auront été obtenues.

Cette dénomination avait été donnée en 1955 lors de la réunion des Ateliers et chantiers de la Loire et des Chantiers de Penhoët. C'est en 2006, lors de la cession des chantiers au groupe norvégien AKER YARDS par ALSTOM, que l'entreprise avait perdu cette dénomination.

Douze ans plus tard, ce nom s'est imposé naturellement aux nouveaux actionnaires, tant il a fait la notoriété des chantiers dans le monde entier et est resté inscrit dans les mémoires. Ce choix est salué par l'ensemble des salariés qui éprouvent une grande fierté.

